Conduire son verger en zone mediterranéenne

Objectifs
Apporter aux porteurs de projet et aux agriculteurs intéressés les éléments techniques nécessaires pour obtenir une production quantitative et qualitative en arboriculture biologique en zone méditerranéenne : adaptation aux évolutions pédoclimatique, gest

Enjeux
Dans l’Hérault, si l’Agriculture Biologique connait un développement important ces dernières années, la filière «Fruits Bio» connait un essor très limité. Du point de vue des producteurs, l’accès aux références sur la création d'un verger et les itinéraires techniques de production en arboriculture fruitière est très insuffisant et la conduite de vergers bio est reconnue comme très technique. Dans un contexte de conditions climatiques excessives avec notamment des périodes de sécheresses et de fortes chaleurs, les arboriculteurs doivent s’adapter pour continuer de fournir des produits de qualité en quantité suffisante. Suite à la demande de plusieurs producteurs nous avons mis en place cette formation.

Contenu
Fruits à noyaux et pépins :
- Connaitre les conditions d’implantation favorables d’un verger en agriculture biologique en zone méditerranéenne.
- Savoir choisir les variétés adaptées à ses propres conditions pédoclimatiques, et à la conduite en agriculture biologique
- Savoir optimiser son irrigation et sa fertilisation pour subvenir aux besoins en eau et en nutriments des arbres tout en préservant les ressources.
- Maitriser la taille des arbres
- Maitriser la conduite phytosanitaire du verger en agriculture biologique
- Évaluer la rentabilité économique de sa production en zone méditerranéenne.

Connaitre les espèces du bassin méditerranéen et susceptibles de pouvoir se développer compte tenu du réchauffement climatique : youzou, grenades, kaki, ... :
- Découvrir les variétés adaptées au territoire.
- Avoir les principaux éléments concernant la conduite de ces espèces
- découvrir les potentialités de certaines espèces/variétés, les débouchés, les transformations, les réseaux à créer

Formation à destination des chefs d’exploitation, conjoints collaborateurs, aides familiaux et cotisants solidaires en agriculture biologique en zone méditerranéenne du Languedoc Roussillon.

Infos complémentaires

Durée de la formation 5 jour(s)
Date limite d'inscription 21/11/2017

Tarifs
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Nous demandons un chèque de caution de 50€, encaissé uniquement

Plus de renseignements
Céline Mendes
celine.mendes@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
N° d'organisme de formation : 91340782734

Taux de satisfaction : %

repas partagé

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

22 nov 2017 09:00 - 17:00 (7hrs)	Lycée Bonne Terre Route de Béziers 34120 Pézenas	Jean Luc Petit, le chant des arbres
23 nov 2017 09:00 - 17:00 (7hrs)	Lycée Bonne Terre Route de Béziers 34120 Pézenas	Jean Luc Petit, le chant des arbres
05 déc 2017 09:00 - 17:00 (7hrs)	Salle de l'ancienne mairie (face à la mairie) Route Neuve 34230 Le Pouget	Gilles Libourel, le GRAB
06 déc 2017 09:00 - 17:00 (7hrs)	Salle de l'ancienne mairie (face à la mairie) Route Neuve 34230 Le Pouget	Gilles Libourel, le GRAB
12 févr 2018 09:00 - 17:00 (7hrs)	34700 St Privas	Rémi et Raphaël Colicci, conservatoire « les jardins d’escoubilles" et pépinière du Bosc

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d’installation doivent fournir l’attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _

Prénom _

Adresse : _

Code postal : _

_ _ _ _

Commune _

Courriel _

Téléphone _

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)